

OBJET

Création d'une  
Autorisation de  
Programme/ Crédit de  
Paiement (AP/CP)  
n°20160001  
Mise en accessibilité des  
Bâtiments ERP

N°15/04/16

Service Financier

NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN EXERCICE

29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL 2016

L'an deux mil seize le 12 avril à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de LOUVROIL, convoqué le 6 avril 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Annick MATTIGHELLO, Maire de la Commune, à la suite de la Convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

ETAIENT PRESENTS : MM. MATTIGHELLO Annick, VILTART Patrick, KACIMI Fatiha, DEVORSINE Serge, MERIAUX Sabine, ASCONE Giuseppe, AUQUIERT Joëlle, PIERARD Mariam, PIERARD Léone, FONTAINE Annie, SIMON Jean-Louis, LIBIER Marie Paule, THIEMPONT Jacques, LIBERT Jean Claude, ZAHAFI Hafida, BOUTAOUS Fabienne, VERWAERDE Laurent, VASAMULIET Hugues, CAPELLE Valérie, DESPEGHEL Daniel.

Monsieur EI HADANI Mustapha a donné procuration à Madame AUQUIERT Joëlle  
Madame MENAGE Régine a donné procuration à Madame MERIAUX Sabine  
Monsieur REKBI Ali a donné procuration à Madame KACIMI Fatiha  
Monsieur DUBOIS Jean Louis a donné procuration à Monsieur SIMON Jean Louis  
Madame CORNUT Micheline a donné procuration à Monsieur DESPEGHEL Daniel

Absents : CONVENANCE Jean Luc, GILLOTEAU Sergine, MEUNIER Richard, DURANT Sullivan

Formant la majorité des membres en exercice

SECRETAIRE DE SEANCE : AUQUIERT Joëlle

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Lors de la séance du 23 septembre 2015, les membres du Conseil Municipal ont approuvé l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) qui prévoit des travaux de mise en conformité sur plusieurs années.

Dans un souci de transparence et de meilleure compréhension des informations financières, il est proposé à l'assemblée de bien vouloir adopter la création de une autorisation de programme et des crédits de paiements n° 20160001 – « Mise en accessibilité des bâtiments ERP », correspondant à cet Ad'AP.

Les dépenses résultant de cette autorisation de programme seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, selon l'échéancier prévisionnel indiqué ci-dessous, susceptible de variation compte tenu des aléas du projet pouvant survenir :

| N° & Intitulé de l'Autorisation de Programme            | Montant de l'AP | Montant des Crédits de Paiement |              |              |              |
|---|-----------------|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|
|   |                 | 2016                            | 2017         | 2018         | 2019         |
| AP n°20160001 - Mise en Accessibilité des bâtiments ERP | 762 700.00 €    | 242 700.00 €                    | 155 000.00 € | 182 500.00 € | 182 500.00 € |

Le Conseil Municipal  
Où l'exposé repris ci dessus,  
Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 15/04/2016

Reçu en préfecture le 15/04/2016

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215903659-20160412-15042016-DE

**Accepte à l'unanimité des membres présents** la création de l'autorisation de programme et des crédits de paiements n°20060001 – « Mise en accessibilité des bâtiments ERP », selon la proposition ci-dessus.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

Fait en séance, le 12 avril 2016

Ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

**Amick MATTIGHELLO**

